ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gares

Question écrite n° 4266

Texte de la question

M. Yves Jego attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les aménagements de sécurité dans de très nombreuses gares situées, généralement, dans de petites communes rurales. Un accident a coûté la vie, le samedi 3 août 2002, à une jeune fille de dix-huit ans en gare de Thomery (Seine-et-Marne), alors que celle-ci traversait les rails pour se rendre sur le quai opposé. Cet accident fait suite à un autre drame, mortel lui aussi, qui a eu lieu en gare de Montigny-sur-Loing. De très nombreuses gares dans notre pays ne disposent, à ce jour, d'aucune passerelle ni d'aucun passage souterrain permettant aux usagers de la SNCF de passer d'un quai à l'autre sans traverser les voies. Cette situation est particulièrement accidentogène et est à la source de trop nombreux drames. Aussi, souhaiterait-il savoir ce qu'entend faire le Gouvernement pour mettre un terme aux risques encourus par les usagers des chemins de fer du fait de l'absence de souterrains ou de passerelles dans de nombreuses gares de communes rurales.

Texte de la réponse

Le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer déplore vivement l'accident mortel survenu en gare de Thomery. Dans cette gare, ainsi que dans celle de Montigny-sur-Loing, la sécurité des traversées des voies est assurée par des pictogrammes lumineux qui, comme pour les passages piétons du réseau routier, avertissent les voyageurs de la possibilité ou de l'impossibilité de traverser les voies en empruntant les passages planchéiés. Seul le strict respect des indications affichées garantit la sécurité. Cependant, pour pallier des distractions toujours possibles, Réseau ferré de France et la SNCF ont décidé d'engager un programme volontariste de réalisation d'équipements visant à améliorer la sécurité du public. Dans ce cadre, la création d'un passage souterrain en gare de Montigny-sur-Loing est envisagée.

Données clés

Auteur : M. Yves Jégo
Circonscription : Seine-et-Marne (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4266
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : équipement, transports et logement
Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 octobre 2002, page 3530
Réponse publiée le : 30 décembre 2002, page 5275